

## Questions/Réponses

**Question n°1** : Après un premier coup d'œil sur le CCTP et plan du marché, nous sommes étonnés de la procédure de réalisation de la toiture.

Vous ne demandez pas la dépose du bac acier existant et vous demandez la réalisation sur celui-ci d'une couche d'isolant en laine de roche et une étanchéité adhésive et en finition soudé.

Le bac acier en place ne peut pas servir de support d'étanchéité car il n'est pas fait pour ça, il faut un bac inverser comme le montre votre croquis page 12 du dossier graphique. Il n'est pas possible de poser des isolants sur la petite nervure du bac qui semble être un cobacier 1004 ou équivalent, ce n'est pas fait pour cela et le bac doit avoir une épaisseur minimum de 0.75. Si vous conservez cette méthode il faut donc déposer le bac et mettre un véritable bac acier support d'étanchéité. Sinon vous pouvez faire une surtoiture avec une isolation sur le bac, des piliers et profilé et une nouvelle couverture bac acier. Ou bien vous pouvez déposer le bac et mettre des panneaux sandwichs en laine de roche ép 150 mm.

L'étanchéité dit-elle être classée broof t3 ?

**Réponse n°1** :

Nous confirmons la pose de l'étanchéité bicouche sur la toiture existante en bac acier.

L'isolation sera posée perpendiculairement aux plis et par-dessus (fixation mécanique sur plis) après avoir dégraissé le bac acier, avec un pare-vapeur autocollant adapté aux toitures bacs acier nervuré (composé de mélange bitume-élastomère avec armature) et non en EIF comme décrit.